



Préparer l'avenir du Québec de façon prudente et responsable

**Mémoire préparé par le RSSMO dans le cadre de la
Consultations publiques pré-budgétaires
2024-2025**

Janvier 2024



Table des matières

Le RSSMO en bref	3
Objet de la consultation	4
Introduction	4
1. Définir la réalité du marché de l'emploi	4
2. Le financement de l'employabilité comme mesure proactive	5
3. Une stratégie axée vers les entreprises	7
4. Modernisation, flexibilité et continuum pour un écosystème fonctionnel	7
Bibliographie	8
Liste des membres du RSSMO	9

Le RSSMO en bref

Le **Réseau des Services Spécialisés de Main-d'œuvre, RSSMO**, regroupe 48 organismes présents dans 14 régions du Québec et établis dans 90 points de services. Ils viennent en aide à plus de 30 000 personnes par année. Depuis quatre décennies, leur mission première est le développement de l'employabilité visant l'intégration, la réintégration et le maintien en emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion socioéconomique. Ils travaillent en partenariat avec les différents paliers de gouvernement pour offrir à la population des programmes et mesures personnalisés et adaptés à chaque individu.

Ils innovent constamment afin d'utiliser les meilleures pratiques et ainsi tirer le plein potentiel du capital humain que représente chaque individu. L'éthique, l'efficacité et la qualité des services sont au centre de leur démarche. D'ailleurs, pour devenir membre du RSSMO, un organisme doit obtenir une accréditation basée sur une analyse rigoureuse des services offerts et des méthodes d'intervention utilisées. L'efficacité des membres du RSSMO se traduit par un taux élevé de résultats positifs obtenus par leurs participants (clients) à chaque étape de leur parcours personnalisé vers une intégration socioéconomique.

Les membres du RSSMO utilisent une approche d'intervention spécialisée, globale et individualisée avec les personnes rencontrées. Leur intervention est spécialisée parce qu'elle repose sur une connaissance approfondie des obstacles particuliers auxquels font face ces personnes, de diverses ressources du milieu offrant des services adaptés à leurs besoins et des étapes à franchir pour que leurs parcours soient couronnés de succès. Leur approche est globale parce qu'elle tient compte des problématiques vécues par chaque personne sur les plans personnel, familial, culturel, financier et professionnel. Leur intervention est individualisée parce qu'elle est adaptée d'une personne à l'autre. Ainsi, le plan d'action, le type de services offerts, les stratégies d'intervention et le nombre de rencontres sont établis en fonction des besoins de chaque personne.

Une partie de leur succès réside dans les liens étroits qu'ils ont développés avec des entreprises. En effet, depuis plusieurs années, le RSSMO agit comme promoteur collectif de projets visant à permettre aux entreprises de combler leur besoin en main-d'œuvre tout en permettant aux personnes aux prises avec des difficultés particulières d'intégrer le marché du travail et de se maintenir en emploi.

Le personnel des groupes membres accrédités du RSSMO est qualifié. Les conseillers en emploi, les conseillers en orientation, les conseillers en développement de carrière doivent avoir suivi des formations académiques et professionnelles reconnues.

Objet de la consultation

Le contexte économique de la province est présenté par le gouvernement comme « turbulent », et « préoccupant », notamment en raison des taux d'inflations. Une réalité partagée par les organismes communautaires en employabilité; des acteurs qui bénéficient d'un regard privilégié sur les enjeux et besoins de la province. Le réseau d'organismes RSSMO souhaite participer à cette consultation pour contribuer à une meilleure compréhension de ces enjeux, s'exprimant notamment par un appel à la prise de responsabilité des pouvoirs publics dans la résolution de cette crise des services publics.

Introduction

D'entrée de jeu, il est impératif pour le RSSMO d'ancrer les réflexions et propositions issues de notre regroupement dans le contexte plus large de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Nous voulons tenir compte de la configuration actuelle du marché du travail afin d'apporter une lecture nuancée et critique du secteur de l'employabilité, encore trop défini par un « plein emploi » brandi comme justification principale des coupures budgétaires attribuées aux ressources externes, les principaux partenaires des services publics de l'emploi auprès de la population québécoise.

Il convient de noter que dans son appel à consultation, le gouvernement dresse un portrait de l'économie québécoise comme étant mue par des facteurs résolument externes que nous ne pourrions que subir. Le gouvernement décrit par ce même geste sa responsabilité comme celle d'un simple garant de la préservation de la population et des entreprises durant cette période. Dans un contexte aussi marqué par une crise des services publics sans précédent, la responsabilité du gouvernement dans la création, le maintien et l'éventuelle résolution de cette impasse économique n'est pas abordée. Pour le RSSMO, elle est au cœur du problème.

Dans l'optique de contribuer à une meilleure compréhension et appréhension des enjeux économiques que traverse le Québec et le rôle que doivent y jouer les organismes en employabilité, nous proposons de façon préliminaire les trajectoires argumentaires suivantes qui pourront nourrir la réponse du secteur aux orientations budgétaires du gouvernement :

1. Définir la réalité du marché de l'emploi

Le contexte du marché de l'emploi en période postpandémique, marqué par le « plein-emploi », est présenté par le gouvernement comme une affaire réglée, ou du moins ne nécessitant plus les mêmes mesures d'aide que celles distribuées dans les années précédentes, malgré les mises en garde associées à la récession économique mondiale. On annonce ainsi une réduction considérable du financement des ressources externes pour la période 2024-2028, pour les amener à des taux sensiblement similaires à

ceux de 2018. L'argument principal est le suivant : «les cibles des organismes n'étant pas atteintes le gouvernement financerait actuellement des services qui ne trouvent pas une clientèle dans la population» . Pour le RSSMO, il est crucial de nuancer cette vision limitée et limitante du secteur qui contribue à restreindre la compréhension du travail de terrain des organismes communautaires, leur capacité à répondre aux besoins de la province en matière de main-d'œuvre, sans oublier une approche humaine, personnalisée et digne au soutien des personnes en situation de vulnérabilité voire d'exclusion sociale. L'accompagnement des personnes par les organismes est une dimension cruciale de leur mission.

Il s'agit également ici de faire porter le message que bien que son financement provienne principalement du gouvernement, le milieu communautaire en employabilité demeure le principal acteur de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, dans la mesure où ce sont les organismes qui sont en contact direct, soutenu et renouvelé avec la population. Réduire les ressources financières nécessaires à leur bon fonctionnement entraîne donc non seulement des **bris de services** auprès des populations les plus vulnérables, mais rompt aussi le lien crucial que doivent entretenir les pouvoirs publics avec la main-d'œuvre spécialisée et les personnes en recherche d'emploi.

Enfin, nous devons rejeter la notion désormais normalisée de «plein-emploi » qui ne reflète pas adéquatement le portait du marché du travail en 2023. Loin de faire figure de « mission accomplie», la situation actuelle marque plutôt le début d'un travail de fond pour le secteur de l'employabilité, qui n'est plus restreint à la gestion des crises de chômage qui définissaient jusqu'à peu l'économie québécoise. L'enjeu multiple de la pauvreté dépassant celui de l'emploi, ce contexte doit encourager une approche plus spécialisée aux nouveaux besoins des entreprises et aux défis distincts des populations sous représentées sur le marché de travail, comme les aînés, les personnes immigrantes, les personnes en situation d'handicap, les femmes, les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation, ou encore les personnes judiciairisées. Il est primordial de nommer qu'il ne suffit pas que la personne soit en emploi pour qu'elle intègre la société en utilisant son plein potentiel. L'accompagnement des organismes vise l'autonomie de l'individu, le développement de son pouvoir d'agir et la qualité de l'emploi à occuper en lien avec ses besoins et ses compétences.

Ce n'est donc qu'en encourageant un travail de concert avec tous les acteurs du secteur que l'on pourra réellement évaluer les besoins du marché du travail et y répondre adéquatement et bâtir, ensemble, un marché du travail qui bénéficie à toutes et à tous.

2. Le financement de l'employabilité comme mesure proactive

La question du financement et de l'attribution des ressources est donc au cœur du lien partenarial entre les pouvoirs publics et les organismes communautaires, ici compris comme les partenaires qui offrent les services en employabilité et, par conséquent comme la première ligne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour le Québec.

Le raisonnement du gouvernement est marqué par un discours d'austérité; une austérité imposée par un contexte extérieur que nous ne pourrions que subir. Diminution ou non reconduction des transferts fédéraux, surfinancement nommé et des « chaises vides » non comblées, mise en cause de l'expertise et de l'utilité actuelle de la mission des organismes, etc.; le gouvernement met de l'avant un ensemble de motifs pour expliquer l'absence de financement « disponible » pour le secteur de l'employabilité.

Il s'agit donc ici de contester ce raisonnement et les modalités qui encadrent le processus de révision du coût client; un processus qui pour le moment, continue de faire affront aux principes du « *Protocole de reconnaissance et de partenariat entre Emploi Québec et les organismes communautaires œuvrant en employabilité* ». Il faut souligner que bien que les acteurs du secteur ne soient pas opposés à cette révision et que plusieurs y participent dans un objectif de collaboration et d'avoir des coûts clients justes et réalistes; ils demandent à travailler, de concert et de façon approfondie, à un processus juste et cohérent avec les besoins de la population, respectant l'expertise et le travail de terrain des organismes. Rétablir le lien de confiance et d'expertise mutuelle entre les pouvoirs publics et le secteur communautaire doit être une priorité du gouvernement; une lutte qui ne peut se faire qu'en faisant appel à toutes les ressources disponibles afin d'avoir une vision large du marché du travail et de préserver l'expertise développée dans ce domaine par les organismes spécialisés en développement de la main d'œuvre.

La crise des services publics trahit l'impasse de la stratégie budgétaire du gouvernement. Faire face aux difficultés qui définissent le contexte économique mondial exige de consolider le rôle et l'implication proactives des pouvoirs publics dans l'économie québécoise. Plutôt que d'agir comme garant des intérêts des acteurs privés, le gouvernement a la responsabilité d'encourager une économie qui bénéficie à l'ensemble de la population. Pour le RSSMO, cela passe avant tout par la défense inconditionnelle des services publics, une force historique de notre province. Miser sur des services publics accessibles à toutes et à tous, c'est armer la population contre les remous du contexte de récession mondiale et contre les caprices des intérêts privés.

Les regroupements d'organismes doivent ainsi œuvrer à faire valoir des sources de financement alternatives. L'objectif est de montrer que nous n'avons pas à « subir » un contexte économique qui dicterait une politique d'austérité dommageable au secteur de l'employabilité et donc à l'économie québécoise. Par exemple, une modification des mesures fiscales pour travailleurs expérimentés peut encourager un retour ou maintien au travail pour la main-d'œuvre spécialisée. Comme regroupements d'organismes, nous nous devons de défendre une posture proactive et préventive, plutôt que réactive. Une stratégie qui débute donc par un financement adéquat, dépassant le redressement des vingt dernières années, et s'orientant vers l'avenir. Nous demandons au gouvernement d'agir, plutôt que de réagir.

3. Une stratégie axée vers les entreprises

Dans la mesure où la stratégie argumentative du gouvernement consiste à mettre en cause la pertinence, l'utilité et la compétence des services d'aide à l'emploi dans un contexte de plein-emploi et de crise économique, les acteurs du secteur doivent travailler à faire pivoter la stratégie globale de la mission de l'employabilité en mobilisant les entreprises et y faisant valoir leurs services. Par leur expertise et leur compréhension des enjeux du marché du travail, les organismes en employabilité ont identifié un ensemble de nouveaux besoins des entreprises, comme les mesures d'Équité, de Diversité et d'Inclusion (EDI), le rehaussement de la littératie numérique, la formation continue, etc. afin de conserver ou de hausser la compétitivité des entreprises québécoises.

Le maintien en emploi est également une piste privilégiée pour le secteur et les entreprises. Malgré les apparences de plein-emploi, le marché du travail québécois est de plus en plus défini par le précaire, défini par des salaires minimums, des horaires irréguliers, du temps partiel involontaire, des stages non rémunérés, de l'exploitation et du sur-travail ainsi que par l'absence de protection et d'avantages sociaux. Le maintien en emploi est donc une perspective à valoriser dans la mesure où elle permet de mieux ancrer le rôle des entreprises et des pouvoirs publics dans la sortie pérenne de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Elle encourage aussi une meilleure rétention des personnes immigrantes, un des objectifs de la planification gouvernementale de l'immigration pour la période 2024-2027.

Dans la même optique, nous devons demander la poursuite du chantier de modernisation, toujours en suspens malgré les multiples relances de la part des regroupements d'organismes auprès du MESS.

4. Modernisation, flexibilité et continuum pour un écosystème fonctionnel

La modernisation complète du secteur de l'employabilité est en définitive ce qu'exige aujourd'hui le marché du travail québécois. Pour les organismes et regroupements des services d'aide à l'emploi, cela se caractérise notamment par la production d'un modèle novateur et à même de faire pivoter le secteur de l'employabilité vers les besoins actuels de l'économie québécoise. Pour correspondre à cette réalité ce modèle doit être :

- **Continu**, accessible et cohérent : pour permettre un suivi de la personne du début à la fin du processus et éviter les phénomènes de renvoi;
- **Collaboratif** : le secteur doit être perçu comme un écosystème où chacun des acteurs participe de concert au suivi des personnes;
- **Flexible** : pour s'adapter aux profils atypiques des personnes et besoins évolutifs des entreprises;
- **Structurant** : pour formuler un cadre de partenariat entre les pouvoirs publics et les ressources externes durable et respectueux des principes qui dirigent la mission de l'employabilité au Québec.
- **Proactif** : pour ancrer la mission de l'employabilité dans la prévention des carences du marché du travail, une nécessité dans un contexte de récession et de crise des services publics.

Bibliographie

État de situation du Fonds de développement du marché du travail (FDMT) — Secteur de l'Emploi. Présentation PowerPoint. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, octobre 2023

Plan d'action 2023-2024 des services publics d'emploi, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, (2023).

Protocole de reconnaissance et de partenariat entre Emploi Québec et les organismes communautaires œuvrant en employabilité.

Institut national de la statistique du Québec. (2023). *Taux d'emploi atypique selon diverses caractéristiques, Québec, Ontario et Canada, 2006-2022*. En ligne :

<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/taux-demploi-atypique-selon-diverses-caracteristiques-quebec-ontario-et-canada>

Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. (2023). RLRQ, c. L-7. En ligne : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/L-7>

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2023) **Bassin de clientèle potentielle des services publics d'emploi. Forum national Emploi-Québec.**

Liste des membres du RSSMO

BAS-ST-LAURENT

Service Accès-Emploi
418-855-2777
Squatec et 3 points de services
Clientèles multiples

Service de transition en emploi
418-725-0996
Rimouski et 1 point de services
Clientèles multiples

CENTRE-DU-QUÉBEC

Partance, centre d'emploi pour femmes
819-472-3351
Drummondville
Femmes

Services intégrés pour l'emploi
819-758-1975
Victoriaville et 2 points de services
Femmes

CHAUDIÈRE-APPALACHES

Accès-Emploi (RÉHAB)
418-838-7474
Vallée-Jonction et 6 points de services
Judiciarisés

CJE Beauce-Sud
418 228-9610
Saint-Georges
Jeunes et personnes immigrantes

ESTRIE

Centre de main-d'œuvre OPEX
819-565-1866
Sherbrooke et 6 points de services
Judiciarisés

Centre d'intégration au marché de l'emploi
819-564-0202
Sherbrooke
Femmes

Intro-Travail / CJE du Granit
819-583-2081
Lac-Mégantic et East Angus
Clientèles multiples

GASPÉSIE ÎLES-DE-LA-MADELEINE

CJE Option Emploi
418-689-6402
Chandler
Clientèles multiples

Horizon Emploi
418-534-3714
Bonaventure
Clientèles multiples

SAE d'Avignon
418-364-6679
Carleton-sur-Mer et Matapédia
Clientèles multiples

SAE des Îles
418-986-3171
Cap-aux-Meules
Clientèles multiples

SAE Transit
418-763-5812
Sainte-Anne-des-Monts
Clientèles multiples

LANAUDIÈRE

Centre de main-d'œuvre OPEX'82
514-792-3324
Judiciarisés

LAURENTIDES

CAP Emploi
450-565-4707
Saint-Jérôme et 3 points de services
Clientèles multiples

Centre de main-d'œuvre OPEX'82
450-848-2058
Judiciarisés

LAVAL

Centre de main-d'œuvre OPEX'82
450-975-7160
Judiciarisés

MAURICIE

COMSEP Emploi
819-378-6963
Trois-Rivières
Clientèles multiples

Groupe Profit-Shawinigan
819-539-9285
Shawinigan et 2 points de services
Dépendance

Service d'Intégration à l'Emploi Radisson
819-693-6777
Trois-Rivières
Judiciarisés – Dépendance

MONTÉRÉGIE

Projet Intégration Autismpolis
450 895-1470
Saint-Jean-sur-le-Richelieu
Personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme

Service IMTM
450-679-7311
Longueuil et Saint-Hyacinthe
Clientèles multiples

MONTRÉAL

Carrefour Relance
514-254-7400
Clientèles multiples

Centre d'appui aux communautés immigrantes (CACI)
514-856-3511
Personnes immigrantes

Centre de main-d'œuvre OPEX'82
514-381-7276
Judiciarisés

Centre Eurêka
514-937-8998
Clientèles multiples

CODEM

514-522-9151

*Clientèles multiples***Destination Travail**

514-368-1832

*Clientèles multiples***Emploi Jeunesse**

514-495-6571

*Jeunes adultes (18 à 35 ans)***Groupe Conseil Saint-Denis**

514-278-7211

*Clientèles multiples***Intégration Jeunesse du Québec**

514-598-7319

*Jeunes, adultes et employeurs***L'Enjeu: Cap sur l'emploi**

514-858-5288

*Femmes, femmes immigrantes***Les Services d'intégration professionnelle (CJE Verdun)**

514-767-9971

*Jeunes adultes (15 à 35 ans)***MIRE**

514-598-7474

*Clientèles multiples***OPJ+**

514-281-1030

*Clientèles multiples***PITREM**

514-356-3226

*Jeunes***RESO**

514-931-5737

*Clientèles multiples***Service d'Intégration au Marché du travail par Objectifs**

514-277-6776

*Personnes immigrantes et réfugiées***SORIF**

514-271-3866

*Femmes chefs de famille monoparentale***SAE La Boussole, YMCA Centre-ville**

514-849-8393

*Judicialisés et femmes avec enfants à charge***OUTAOUAIS****Réhabex**

819-776-2777

*Gatineau et 3 points de services / Régional Judicialisés***Option Femmes**

819-246-1725

*Gatineau Femmes***Réseau Outaouais ISP**

819-770-7129

*Gatineau et 3 points de services Clientèles multiples***Service Intégration Travail Outaouais**

819-776-2260

*Gatineau (Hull) Personnes immigrantes***QUÉBEC****Centre d'apprentissage intensif**

418-522-6445

Québec

*Clientèles multiples***Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier**

418-844-6060

*Courcelette et Sainte-Foy**Communauté militaire et anglophone civile***La Jonction**

418-529-5711

Québec

*Judicialisés***Gestion Jeunesse**

418-648-2351

Québec

*Jeunes***SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN****Accès-Travail-Femme****& Accès-Travail-Emploi**

418-695-0834

*Jonquière et**Chicoutimi**Femmes tout âge, personnes 35 ans et plus***Équitem**

418-668-5243

*Alma et autres points de service**Judicialisés*